

Densité des utilisateurs du territoire
Quartier de villas individuelles Le Côtel, Corgémont

	Quartier Le Côtel	Commune de Corgémont
Utilisateurs du territoire L+A	57 + 0	1 558 + 303
Densité des utilisateurs du territoire ¹ L+A/ha	23	44
Densité des constructions ² SP/STd	0,3	0,4



Orthophoto: © swisstopo

Présentation du site

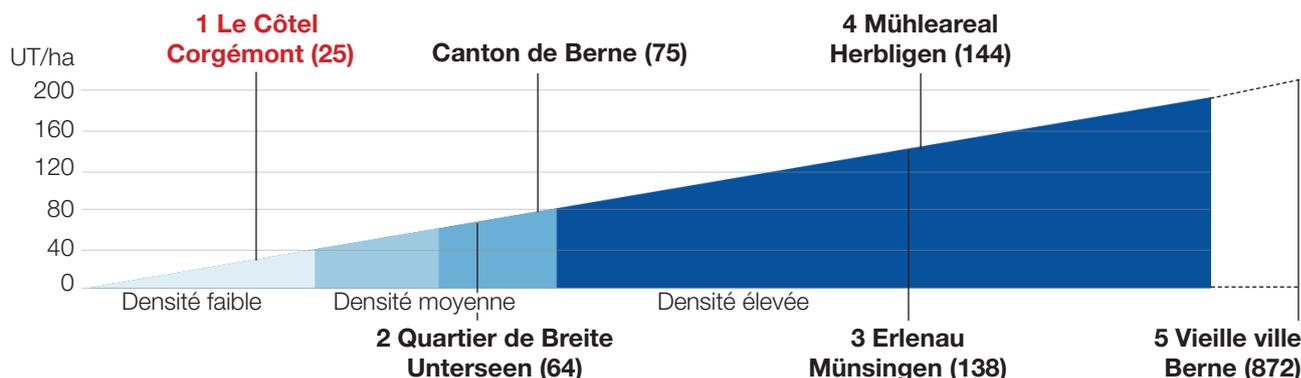
Le périmètre considéré du quartier «Le Côtel» compte tout juste 60 habitants. Il s'agit d'un quartier d'habitation uniquement, sans affectation aux activités, exemple typique d'une structure d'une densité très faible, comme on en trouve dans beaucoup de communes rurales, mais aussi dans certaines communes suburbaines. La faible densité des constructions implique une faible densité des utilisateurs du territoire, qui est de 23 utilisateurs (logement et activités) par hectare, une valeur faible dans l'absolu comme en comparaison avec le reste de la commune.

Aménagement

La qualité de l'habitat fournie par les quartiers riches en verdure comportant des espaces extérieurs privés est très appréciée. De tels quartiers sont souvent situés en périphérie. Leur faible densité accroît les coûts de desserte et leur localisation tend à augmenter la part du trafic individuel motorisé. Même si la densification de telles structures est souhaitable, un léger assouplissement des prescriptions en matière de construction offre déjà des possibilités de développement considérables. La visibilité des changements y est cependant élevée en raison de la faible densité. Par conséquent, une adaptation minutieuse des prescriptions en matière de construction est la condition essentielle pour que les habitants acceptent durablement un développement du milieu bâti dans leur environnement immédiat.



Photo de Google Street View, tirée de google.com



1 La densité des utilisateurs du territoire est définie par le nombre de personnes utilisant un hectare du territoire (logement ou activités) dans les zones d'habitation, zones mixtes ou zones centrales construites.
2 La densité des constructions peut être calculée à l'aide de l'indice brut d'utilisation du sol (IBUS), défini par le rapport entre la somme des surfaces de plancher (SP) et la surface de terrain déterminante (STd).

